

## Société

# Une association au chevet de la famille

**Avenir Familles organise ses deuxièmes assises le 13 juin. Une occasion de faire un petit check-up de la famille à Genève**

**Eric Budry**

Créée il y a seulement deux ans, l'association Avenir Familles organise le 13 juin ses deuxièmes assises annuelles (*lire ci-contre*). Audacieuse, la thématique centrale sera consacrée au non-recours aux prestations sociales ou de santé, par définition très difficiles à mettre à jour. Un défi à la hauteur de la jeune association, qui a la particularité de faire travailler et réfléchir ensemble des praticiens œuvrant sur le terrain (associations et institutions publiques) et des chercheurs universitaires.

L'objectif d'Avenir Familles est de devenir un interlocuteur indispensable aux autorités cantonales dans l'élaboration des politiques publiques cantonales. «A la base de sa création, il y avait aussi l'envie de créer un Observatoire des familles, explique Marie-Eve Zufferey, adjointe scientifique à l'Institut de recherches sociologiques et l'un des piliers de l'association. Aujourd'hui, cet observatoire existe, issu de l'Université de Genève, et fournit des données objectives.» Voici quelques éléments statistiques - à lire en complément de notre infographie - dessinant les visages de la famille dans le canton.

### La «famille» minoritaire

Les familles sont évidemment très

diverses à Genève et, heureusement, la plupart d'entre elles se portent à merveille. Si on choisit comme définition de la famille «un couple, ou une personne seule, avec un ou plusieurs enfants», on découvre que ce n'est pas le type de ménage privé le plus fréquent. Les personnes seules représentent 39,7% des ménages, contre 28,4% pour les couples avec enfant(s) et 8,5% pour les mères

ou pères seuls avec enfant(s).

L'image change toutefois si on considère le rapport à la population du type de ménage. Dans ce cas, près de la moitié des Genevois (49,2%) vivent en famille dite traditionnelle (deux adultes avec un enfant ou plusieurs) et 9,2% en famille monoparentale. En dépit du nombre important de divorces et de familles monoparentales, la grande majorité des enfants vivent avec leurs deux parents biologiques.

### Mode de garde et salaires

Avenir Familles avait consacré ses premières assises, en mai 2016, à la prise en charge extrascolaire et extrafamiliale des enfants. Parmi les éléments intrigants qui sont apparus figure l'importance de la classe de revenu sur l'usage des modes de garde comme le parascolaire et le restaurant scolaire. En résumé, les parents bénéficiant d'un salaire très confortable utilisent davantage ces prises en charge que ceux qui ont un petit revenu (moins de 6000 francs pour le ménage).

Autre donnée relevée, en âge préscolaire, 41% des enfants genevois sont confiés à la parenté, presque à égalité avec la crèche (40%), alors que 25% sont accueillis en jardin d'enfants.

### L'emploi et les familles

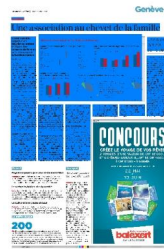
L'arrivée d'un enfant dans un couple a un impact sur le taux d'activité professionnelle des parents. Sans progéniture, ils sont 32% à travailler à plein temps, alors qu'ils ne sont plus que 21% s'ils ont des enfants. Dans ce second cas, ce sont très majoritairement les femmes qui privilégient le temps partiel ou l'arrêt de la carrière professionnelle.

L'inégalité devant l'emploi quand l'enfant paraît est frappante. Commentaire de l'Observatoire des familles: «Dans cette situation de disparité entre l'emploi masculin et féminin, les services de garde d'enfants sont importants.» Enfin, les statistiques du recours aux prestations sociales montrent que les femmes en ont plus souvent besoin que les hommes. La différence de taux est par-

ticulièrement importante pour les veufs et les divorcés. Parmi les bénéficiaires de ces aides, 33,7% sont des couples avec enfant(s) et 21,3% sont des familles monoparentales.

## Ces aides jamais sollicitées

● Les deuxièmes Assises de la famille, organisées par Avenir Familles, se dérouleront le mardi 13 juin, dès 8 h 30, à Uni Mail. Conférences, ateliers et débats permettront d'approfondir le thème de la journée: «Les vulnérabilités psychiques et sociales des familles: quelles barrières aux



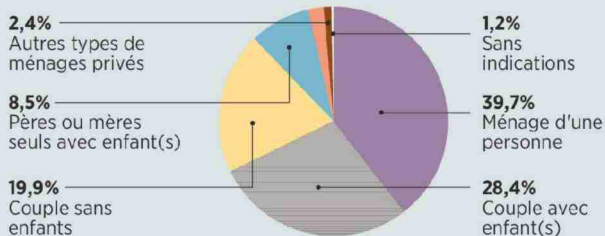
prestations?»

Après l'allocution d'ouverture du conseiller d'Etat Mauro Poggia, chercheurs et professeurs universitaires se reliaieront en matinée. L'après-midi, quatre ateliers permettront aux participants de faire part de leurs observations en matière de vulnérabilité, de formuler des propositions et d'en discuter.

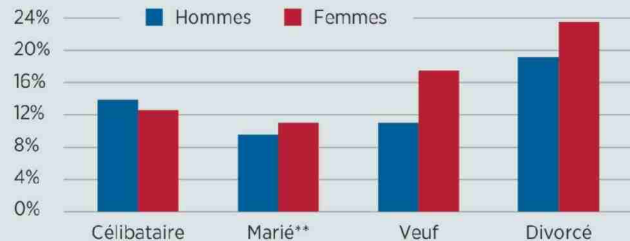
«Nous avons pu démontrer avec les premières assises que de mettre ensemble des chercheurs et des praticiens, cela marche», commente Jean Blanchard, cheville ouvrière de l'association et secrétaire général du Mouvement populaire des familles. **E.BY**

## Portrait statistique de la famille à Genève

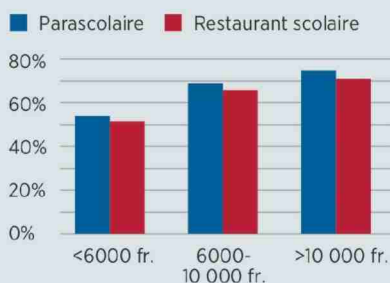
### Répartition des ménages privés selon le type de ménage, de 2012 à 2014



### Taux d'aide sociale au sens large selon l'état matrimonial\*, en 2013



### Répartition des modes de garde selon le revenu du ménage, en 2015



### Répartition du taux d'activité dans les couples en %, en 2011



O.C. SOURCES: OFS, OCSTAT, OBSERVATOIRE DES FAMILLE